



novembre
2021

RAPPORT D'ACTIVITE

Mandature 2020-2021

Bureau 2020-2021 : Sander de Souza, Vincent Max, Bérenger Thomas, Stéphane Tuffier, Serena Tumelero, Sara Corbin, Cynthia Hurel, Rémi Valter, Louisa Porté, Richard Dudouet, Fabiana Cazzorla, Romain Lafitte, Hélène Lepetit, Vanessa Fritz

Collège de liaison des internes de santé publique
17 rue du Fer à Moulin, 75005 Paris
clisp.fr | contact@clisp.fr

TABLE DES MATIERES

Abréviations et acronymes	3
1 Présentation de l'association.....	4
1.1 Missions du CLISP	4
1.2 Composition du Collège	4
1.2.1 Bureau 2020-2021	4
1.2.2 Référents de subdivision	5
2 Organisation du travail.....	6
2.1 Principes de fonctionnement	6
3 Gestion courante du CLISP.....	6
3.1 Actualisation de l'annuaire et des listes de diffusion nationales	6
4 Organisation d'événements à destination des internes	7
4.1 Séminaire d'accueil des nouveaux internes	7
4.2 Appui à l'organisation du congrès national des internes de santé publique	7
4.3 CLISPro.....	8
4.3.1 Congrès annuel des internes de santé publique	8
4.3.2 Assemblées générales ordinaires de l'AO-CNISP et du CLISP.....	8
5 Communication	9
5.1 Communication auprès des étudiants de deuxième cycle et réflexion portant sur l'attractivité de la spécialité.....	9
5.2 Communication auprès des internes de santé publique	9
5.3 Communication auprès des professionnels de santé publique	10
5.4 Site internet.....	10
5.5 Bulletin du CLISP.....	10
5.6 Lien avec les subdivisions	11
6 Représentation, réseaux et collaborations.....	11
6.1 Conseil national pédagogique du DES de santé publique	11
6.2 Représentation auprès des pouvoirs publics, prises de position publiques	12
6.2.1 Changement de maquette	12
6.2.2 Ségur de la santé publique	12
6.3 Représentation de la spécialité au sein de l'ISNI.....	12
6.4 Représentation auprès de la SFSP	13
6.5 Collaboration avec l'EHESP.....	13
6.6 Collaboration avec les médecins inspecteurs de santé publique	13
6.7 Relations avec EuroNet MRPH	13
6.8 Lien avec les anciens internes de santé publique	14
7 Partenariats.....	14
8 Autres travaux	14
8.1 Enquêtes du CLISP	14
8.2 Ressources en santé publique	14

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AG : Assemblée générale

AISP : Alumni des internes de santé publique

AMISP : Association des médecins inspecteurs de santé publique

AO-CNISP : Association organisatrice du congrès national des internes de santé publique

ARS : Agence régionale de santé

CAISP : Congrès annuel des internes de santé publique

CIMES : Collège des enseignants en informatique médicale, biomathématiques, méthodes en épidémiologie et statistiques

CLISP : Collège de liaison des internes de santé publique

CLISPro : Séminaire professionnel du CLISP

CNCEM : Coordination nationale des collèges d'enseignants en médecine

CNEMMOP : Commission nationale des études de maïeutique, médecine, odontologie et pharmacie

CNISP : Congrès national des internes de santé publique

CNP : Conseil national pédagogique du DES de santé publique

CNU : Collège national des universités

CUESP : Collège universitaire des enseignants de santé publique

DES : Diplôme d'études spécialisées

DROM-COM : Départements et régions d'outre-mer et collectivités d'outre-mer

EHESP : Ecole des hautes études en santé publique

EuroNet MRPH : European network of medical residents in public health

FST : Formation spécialisée transversale

HAS : Haute autorité de santé

ISP : Interne de santé publique

MISP : Médecin inspecteur de santé publique

SANI : Séminaire d'accueil des nouveaux internes de santé publique

SFSP : Société française de santé publique

SIDES-NG : Système intelligent d'enseignement en santé – nouvelle génération

SMISP : Syndicat des médecins inspecteurs de santé publique

SNSP : Syndicat national des médecins spécialistes de santé publique

1 PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

1.1 Missions du CLISP

Le **Collège de liaison des internes de santé publique (CLISP)**, association régie par la loi du 1er juillet 1901 et fondée en 1988, est l'association représentative des internes en médecine inscrits en diplôme d'études spécialisées (DES) de santé publique au niveau national.

Le CLISP a pour mission de veiller à la **défense des droits et intérêts moraux** des internes de santé publique (ISP), de **favoriser les échanges et la coordination** entre les internes répartis sur le territoire, de **concourir à l'amélioration de leur formation** en relation avec les enseignants de la spécialité, et de **défendre et promouvoir l'internat et la spécialité** de santé publique auprès des interlocuteurs extérieurs au DES et auprès des autorités.

Les actions menées pendant l'année 2020-2021, décrites dans le présent rapport d'activité, visent à remplir ces missions. Le contexte dans lequel elles ont été lancées, leur(s) objectif(s), modalités de mise en œuvre et résultats sont présentés dans ce document.

1.2 Composition du Collège

Conformément aux statuts en vigueur lors du début du mandat du Bureau 2020-2021, le CLISP est administré par un **Collège** composé d'une part de **28 représentants de subdivisions** (1 par subdivision), et d'autre part du **Bureau**. Le Collège délègue ses pouvoirs au Bureau entre les réunions du Collège, le Bureau ayant la charge exécutive des décisions prises par le Collège.

1.2.1 Bureau 2020-2021

- **Président** : Sander de Souza
- **Vice-président** : Vincent Max
- **Secrétaire général** : Bérenger Thomas
- **Trésorier** : Stéphane Tuffier
- **Vice-secrétaire chargée de l'évènementiel** : Serena Tumelero
- **Vice-secrétaire déléguée aux affaires nationales** : Sara Corbin
- **Chargée de coordination avec les représentants des subdivisions** : Cynthia Hurel
- **Webmaster** : Rémi Valter
- **Chargés de communication** : Louisa Porté puis Richard Dudouet
- **Rédactrice en chef du bulletin** : Fabiana Cazzorla
- **Chargé de relation EuroNet MRPH** : Romain Lafitte
- **Chargées de mission Actualités** : Hélène Lepetit puis Vanessa Fritz

1.2.2 Référents de subdivision

Tableau 1. Liste des référents de subdivision en poste à l'issue du mandat 2020-2021

Subdivision	Prénom	Nom
Île-de-France		
Paris	Léo	Delbos
Nord-Est		
Besançon	Elodie	Angulo
Dijon	Melchior	de Giraud d'Agay
Nancy	Maxime	Ransay
Reims	Claire	Coutureau
Strasbourg	Louisa	Porté
Nord-Ouest		
Amiens	Sébastien	Delescluse
Caen	Nicolas	Vigneron
Lille	Eole	Nyangwile
Rouen	Yoann	Sirejacob
Ouest		
Angers	Mathieu	Levaillant
Brest	-	-
Nantes	Samantha	Valyi
Poitiers	Clothilde	Morineaud
Rennes	Mareva	Geslin
Tours	Cathie	Faussat
Auvergne – Rhône-Alpes		
Clermont-Ferrand	Romain	Mortier
Grenoble	Fabiana	Cazzorla
Lyon	Juliette	Dessemon
Saint-Etienne	Paul	Bonjean
Sud-Ouest		
Bordeaux	Fanny	Velardo
Limoges	David	Lagarde
Toulouse	Emmanuel	Chabot
Antilles – Guyane	Philippine	le Barrois d'Orgeval
Océan Indien	Anne-Françoise	Casimir
Sud		
Marseille	Michele	Planta
Montpellier	Rodney	Plat
Nice	Kévin	Legueult

2 ORGANISATION DU TRAVAIL

Le Collège s'est réuni à six reprises pendant la mandature, toujours de façon dématérialisée : juillet, août et octobre 2020 ainsi que janvier, avril et juin 2021. Ces réunions étaient ouvertes et ont accueilli tous les internes de santé publique souhaitant y assister.

Entre les réunions, outre la gestion de l'association, assurée par les **membres du Bureau** en fonction de leurs missions respectives, les activités ont été conduites par plusieurs **groupes de travail** constitués d'internes membres du Collège, et de tous les internes souhaitant s'impliquer dans la réalisation de ces activités (membres actifs de l'association).

2.1 Principes de fonctionnement

Dans la conduite de ces actions, l'équipe 2020-2021 s'est efforcée de répondre aux principes suivants :

- travailler dans la **continuité** des précédentes mandatures ;
- assurer un fonctionnement aussi **transparent et démocratique** que possible et favoriser la **participation** de tous les internes ;
- assurer la **cohésion** des projets et des réflexions de l'association ;
- maintenir un **dynamisme** de proposition de projets en son sein et dans les échanges auprès des autorités de tutelle ;
- maintenir le **lien entre le CLISP et les internes** de santé publique, mais aussi entre les internes de santé publique entre eux pour cette année intégralement distancielle.

3 GESTION COURANTE DU CLISP

3.1 Actualisation de l'annuaire et des listes de diffusion nationales

Le CLISP tient à jour un **annuaire** des internes en cours de formation et des internes référents de chaque ville, mais aussi des anciens internes et des coordonnateurs de DES locaux et régionaux. Cet outil permet de diffuser les informations à l'ensemble des internes. En plus d'une mise à jour au fil de l'eau, selon les informations transmises par les référents de subdivision, une actualisation complète a été réalisée en début d'année 2021.

4 ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS A DESTINATION DES INTERNES

4.1 Séminaire d'accueil des nouveaux internes

La **douzième édition du séminaire national d'accueil des nouveaux internes** de santé publique (SANI) s'est déroulée en ligne les 5 et 6 octobre 2020. Cet événement a pour objectif **d'accueillir les internes** nouvellement affectés en santé publique, de leur apporter une formation pratique de base et une **initiation aux grandes disciplines** composant la spécialité de santé publique.

À cette occasion, 58 nouveaux internes de santé publique ont assisté aux présentations réalisées par des internes ou anciens internes de santé publique bénévoles. Ce séminaire comprenait notamment :

- une **leçon inaugurale** par le professeur Emmanuel Rusch, président de la Société française de santé publique (SFSP) ;
- une **présentation générale du DES** : maquette de l'internat, cursus et formations complémentaires existantes, sur-spécialisations possibles et perspectives professionnelles ;
- une **présentation du milieu associatif** et syndical de l'internat en général et de santé publique en particulier ;
- des **présentations de quelques grands domaines** disciplinaires de la santé publique : recherche en santé publique, système de santé et économie de la santé, prévention et promotion de la santé, vigilance et sécurité des soins, santé internationale, informatique médicale/e-santé/télémédecine, et sciences humaines et sociales ;
- un **quizz** en ligne sur la santé publique via la plateforme Kahoot.

4.2 Appui à l'organisation du congrès national des internes de santé publique

Le **congrès national des internes de santé publique** (CNISP) constitue un moment fort de la formation du DES. L'édition 2020 (organisée par les internes de Lyon) a eu lieu les 7, 8 et 9 octobre 2020 (initialement prévu en avril 2020, il avait dû être reporté du fait de la crise sanitaire). L'édition 2021 (organisée par les internes de Tours et Nantes) a eu lieu les 28, 29 et 30 avril 2021. Le CLISP est associé à l'organisation, sous la responsabilité pédagogique des deux collèges universitaires du DES : le Collège universitaire des enseignants de santé publique (CUESP) et le Collège des enseignants en informatique médicale, biomathématiques, méthodes en épidémiologie et statistiques (CIMES). Le thème de l'édition 2020 était « **Expérimentations et nouvelles organisations en santé publique** » et celui de l'édition 2021 était « **La transversalité face aux enjeux de santé publique** ».

Le CLISP, membre du comité pédagogique national du séminaire, a apporté son soutien à la préparation du séminaire par de multiples moyens :

- **capitalisation de l'expérience** des éditions précédentes et transmission de cette expérience à l'équipe locale des internes ;
- **participation au conseil d'administration** de l'AO-CNISP (Association organisatrice du CNISP) ;

- **communication** autour des deux congrès grâce au site du CLISP, aux réseaux sociaux (Twitter, Facebook) et à son annuaire ;
- **aide financière** au congrès 2020 votée à la suite au désistement de partenaires dans le contexte incertain de la crise.

4.3 CLISPro

Le **CLISPro** (séminaire professionnel du CLISP) 2021 a eu lieu les 24 et 25 juin 2021 et a accueilli 80 internes. Le format dématérialisé a été maintenu et, comme l'année dernière, le CLISP a opté pour un séminaire sur deux jours, avec une troisième journée consacrée aux assemblées générales de l'AO-CNISP et du CLISP. Le thème du CLISPro 2021 était : « **Médecin de santé publique : de la première embauche aux évolutions futures** ».

La première journée de la formation a permis aux internes de santé publique d'acquérir notamment des compétences sur la construction et le développement d'un **réseau professionnel**, d'en savoir plus sur la **rémunération** et le **statut** des médecins de santé publique et de rédiger un CV et une lettre de motivation. La deuxième journée était consacrée à l'articulation entre **exercice clinique** et santé publique, les **évolutions** possibles au cours de la carrière et aux stratégies de **recherche d'emploi** et de candidature.

4.3.1 Congrès annuel des internes de santé publique

Le douzième **congrès annuel des internes de santé publique** (CAISP) s'est tenu les 24 et 25 juin 2021. Il a permis à 7 internes de présenter leurs travaux et d'échanger avec l'auditoire et le jury à propos de ceux-ci dans des conditions réelles de congrès.

A l'issue du congrès, un jury, composé de 2 internes de santé publique en fin de cursus, a remis **deux prix pour les internes ayant réalisé les meilleures présentations** (respectivement 200 et 300 euros pour les catégories "première année" d'internat et "années supérieures", prix offerts par notre partenaire La Médicale). Ce comité a jugé les travaux des candidats sur des critères préalablement établis, prenant en compte la qualité du travail, de la méthode et de la présentation.

4.3.2 Assemblées générales ordinaires de l'AO-CNISP et du CLISP

Les **assemblées générales** (AG) ordinaires de l'AO-CNISP et du CLISP ont eu lieu le 26 juin 2021. L'équipe du CLISP a, pendant son assemblée générale, présenté ses **bilans moral, d'activité et financier**, qui ont été débattus puis approuvés par un vote des membres actifs présents. Les élections du **nouveau bureau 2021-2022** se sont tenues en fin d'AG. Les 12 postes ouverts à candidatures ont été pourvus, dont la moitié était déjà membre du bureau 2020-2021, au même poste ou à un poste différent. À cette occasion, 5 membres de la commission française de l'association EuroNet MRPH (European network of medical resident in public health) ont été élus, le sixième membre étant de droit le chargé de mission EuroNet MRPH du bureau élu du CLISP.

5 COMMUNICATION

5.1 Communication auprès des étudiants de deuxième cycle et réflexion portant sur l'attractivité de la spécialité

Nous avons poursuivi les efforts initiés l'année précédente en matière de **communication et de valorisation de la spécialité** auprès des étudiants de deuxième cycle des études médicales en apportant des mises à jour importantes sur le site internet.

Cette campagne d'information a utilisé **différents canaux de communication** que sont :

- le site internet, la page Facebook et le compte Twitter du CLISP ;
- les pages Facebook de certaines associations d'externes ;
- des présentations au sein des facultés de certaines villes.

L'été 2021 est, comme tous les étés, un moment où les subdivisions organisent leur traditionnels apéros-infos. Initiés en 2020, les apéro-infos en ligne organisés par le CLISP via la plateforme Zoom se sont poursuivis en 2021.

Un travail de **valorisation de l'apport des ISP dans la gestion de la crise COVID-19** a été réalisé, par le biais d'une enquête auprès des internes de santé publique. Un bulletin (n°41) est consacré à des témoignages d'internes de santé publique et à leurs missions pendant la crise. Ce bulletin a été préparé par le bureau 2019-2020, le bureau 2020-2021 était chargé de la finalisation et de la publication. À cette occasion, **ce bulletin spécial a été envoyé aux partenaires du CLISP**, notamment la SFSP, le ministère des Solidarités et de la Santé, la HAS, tous les coordonnateurs de subdivision et tous les directeurs d'ARS (ou équivalent) de l'hexagone, des DROM-COM et de Nouvelle-Calédonie.

Enfin, nous avons répondu à une sollicitation du Tutorat d'Entraide des Carabins Toulousains et avons contribué par la rédaction de la page consacrée au DES de santé publique sur leur site (partie : fiches préjugés).

5.2 Communication auprès des internes de santé publique

La communication à destination des internes a été poursuivie, notamment sur la page Facebook du CLISP. Des **publications pluri-hebdomadaires** ont permis de porter jusqu'à plus de 600 le nombre d'inscrits sur la page. Ceci a permis d'atteindre plusieurs objectifs :

- une plus grande **visibilité, transparence et valorisation** des activités et des évènements du CLISP ;
- une **présence quasi quotidienne** du CLISP auprès des internes de santé publique ;
- une meilleure communication sur les **actualités** (rapports, textes de loi, newsletters, etc.) et **évènements** en lien avec la santé publique (congrès, séminaires, formations, etc.) ;
- la **conception de visuels** à l'occasion de chacun des événements de l'association ;
- la création d'un **compte Instagram** qui sera développé lors du mandat 2021-2022.

De plus, le groupe privé sur Facebook à destination des internes de santé publique a continué à être utilisé. Ce groupe permet de favoriser la communication au sein des internes de santé publique et permet de diffuser des annonces plus ciblées. À cela, et afin de varier les vecteurs de communication, un groupe privé a également été créé sur la plateforme Discord, à destination des ISP.

Enfin, dans le souci d'informer de manière continue les internes des événements incontournables en santé publique, la **newsletter continue à être diffusée** mensuellement auprès de 312 abonnés. Son format court et synthétique en fait un outil de communication complémentaire.

5.3 Communication auprès des professionnels de santé publique

La communication auprès des autres professionnels de santé publique a principalement été permise grâce à notre visibilité sur les réseaux sociaux. Elle a également été réalisée par la participation de plusieurs membres du bureau du CLISP, en tant que membre invité, au Conseil d'Administration de la SFSP.

5.4 Site internet

Au cours du mandat 2020-2021, le **site internet a été régulièrement actualisé et étoffé** par de nouveaux contenus : offres d'emploi (> 130), ressources diverses (> 50), formations (> 50), séminaires et plus généralement diffusion d'informations à l'ensemble des ISP. Le site internet a également servi à la gestion de la newsletter. Un achat à vie du thème Wordpress a été réalisé. Chaque mois, les pages du site internet sont visitées plus de 3 500 fois (médiane).

5.5 Bulletin du CLISP

Le bulletin du CLISP permet l'expression des internes de santé publique et constitue une vitrine de l'association et de l'activité des internes auprès de nos partenaires et des institutions. **Il paraît trois fois par an à l'occasion de nos événements** (pour le SANI fin octobre, pour le CNISP fin avril et pour le CLISPro fin juin).

Ces différents bulletins ont pour objectifs :

- d'informer les internes sur les **travaux du CLISP** et sur **l'actualité du DES** ;
- de permettre aux internes de **partager** leurs travaux et leurs lectures ;
- d'apporter des **témoignages** d'internes, d'anciens internes et d'autres professionnels de la santé publique sur leurs spécificités et leurs **parcours** ;
- proposer un regard sur la **santé publique internationale** avec la rubrique EuroNet.

Cette diffusion d'informations passe par des portraits de médecins de santé publique, des entretiens avec des acteurs de la santé publique, des dossiers sur des sujets sanitaires d'actualités et par les dernières actualités des associations françaises et européennes de spécialistes de santé publique.

Cette année, du fait de la crise, ayant entraîné le report du CNISP et la dématérialisation du CLISPro, les numéros 41 et 42 ont été décalés. Ces bulletins ont été **imprimés** en 250 copies chacun et **envoyés aux institutions, coordinations locales du DES et internes référents** des subdivisions.

A l'occasion du CNISP 2021 de Tours, le numéro 43 est sorti, incluant un dossier spécial sur le congrès, en lien avec la rédactrice en chef du CNISP. Ce numéro est marqué par le recours à une nouvelle maquettiste, en l'absence de réponse du précédent maquettiste après plusieurs relances. Ce changement a été l'occasion de modifier et d'améliorer la maquette du bulletin, plus attractive et dynamique. Le numéro 44 a été publié en dématérialisé à l'occasion du CLISPro 2021. Le **partenariat noué avec Santé publique France** a notamment permis de financer la maquettiste, les impressions et les envois.

Enfin, les bulletins sont systématiquement **publiés sur le site du CLISP** et des extraits sont préparés pour la communication sur les réseaux sociaux. La promotion du bulletin est assurée de concert avec le chargé de communication.

5.6 Lien avec les subdivisions

Tout au long du mandat, la personne chargée de la coordination des subdivisions a maintenu le **lien avec les référents de l'ensemble des subdivisions**, en métropole et dans les Outre-mer. Un tour des subdivisions a été maintenu au cours du mandat lors de chacune des réunions de Collège. Durant celui-ci, les représentants de chaque subdivision peuvent faire remonter les problématiques spécifiques concernant la formation des internes au sein de leur subdivision. L'échange avec les autres représentants de subdivision présents permet de comparer les situations locales. Des échanges entre les référents en dehors de ces réunions ont également été rendu possible via l'utilisation d'une liste de diffusion dédiée.

6 REPRESENTATION, RESEAUX ET COLLABORATIONS

6.1 Conseil national pédagogique du DES de santé publique

À la suite de la création de la CNEMMOP (Commission nationale des études de maïeutique, médecine, odontologie et pharmacie), le CLISP, les collèges enseignants de santé publique (CUESP et CIMES) ainsi que les sous-sections du CNU (Collège national des universités) 46.01 et 46.04 ont décidé de créer un **Conseil national pédagogique du DES de santé publique (CNP)** afin de travailler sur les améliorations possibles de la formation. Pour mener à bien les différents travaux, dans le cadre de la réforme du 3e cycle des études médicales, le CNP s'est réuni à deux reprises en dématérialisé au cours de ce mandat.

Cette année, les travaux ont notamment porté sur :

- le suivi de la mise en œuvre de la **réforme du troisième cycle**, notamment la mise en place de la phase de consolidation ;
- l'organisation des **enseignements théoriques** et e-learning et le suivi du calendrier de mise en ligne des cours sur la plateforme SIDES-NG, modules de bases et modules avancés ;

- les enseignements transversaux, l'accès aux **FST** (formations spécialisées transversales) et la mise en place de l'**option Administration de la santé**.

Plusieurs membres du bureau du CLISP ont participé à ces travaux tout au long de l'année.

6.2 Représentation auprès des pouvoirs publics, prises de position publiques

Le CLISP représente les internes de santé publique auprès de leurs ministères de tutelle (Enseignement supérieur et Santé).

6.2.1 Changement de maquette

Dans la poursuite de ses efforts pour améliorer à la fois l'attractivité et la formation de l'internat de santé publique, le CLISP a entrepris une **consultation auprès des internes** pour recueillir leurs avis sur les **points d'amélioration à apporter à la maquette**, en préfiguration d'une réunion de suivi de la réforme prévue fin 2020.

À la suite de cette consultation, le CLISP a fait part des souhaits des internes aux enseignants de la discipline, via le CNP et les collègues enseignants. Après plusieurs échanges, les deux structures sont parvenues à une liste commune de propositions de modifications à porter auprès des instances. Les propositions ont principalement porté sur les **objectifs généraux** de la formation, sur les **compétences** et sur la réalisation d'un stage en médecine sociale ou promotion de la santé en phase d'approfondissement. Celles-ci ont finalement été proposées le vendredi 16 avril 2021 à la CNCEM (Coordination nationale des collèges d'enseignants en médecine).

6.2.2 Ségur de la santé publique

À la suite des annonces du ministre de la Santé, Olivier Véran, sur la tenue d'un « Ségur de la santé publique », le CLISP a lancé un **travail de réflexion** afin d'anticiper une éventuelle participation à l'élaboration de propositions. Pour ce faire, il a constitué avec l'AISP (Alumni des internes de santé publique) trois groupes de travail : "Métiers et formation", "Recherche" et "Gouvernance et expertise". Des membres des deux associations se sont alors réunis à plusieurs reprises pour élaborer des propositions dans les champs sus-cités.

Lorsque le Ségur de la santé publique a pris corps, sous la forme de la mission attribuée au Professeur Franck Chauvin, le CLISP a alors, fort de ses contributions et de sa légitimité, pu se porter volontaire pour **être auditionné dans le cadre de cette mission**.

6.3 Représentation de la spécialité au sein de l'ISNI

En plus des habituelles Journées du Collège des Spécialités de l'ISNI, le CLISP été représenté à chaque réunion, assemblées générales ordinaires et extraordinaires, convoquée notamment dans le cadre du suivi des travaux de la réforme du 3e cycle des études médicales. Le CLISP a pu y faire entendre sa voix et partager ses interrogations de manière constructive.

6.4 Représentation auprès de la SFSP

Le CLISP est membre de la Société française de santé publique (SFSP), et son président est **invité permanent du Conseil d'Administration de la SFSP**. Il participe aux débats durant les réunions et fait valoir le point de vue des internes de santé publique. Il développe par la même occasion les relations du CLISP et des internes avec tous les acteurs de la santé publique représentés à la SFSP. Durant ce mandat, le CLISP a assisté et participé aux réunions du Conseil d'Administration de la SFSP, ainsi qu'à son Assemblée Générale ordinaire.

La collaboration avec la SFSP est à poursuivre et à développer avec pour objectif de permettre davantage aux internes de s'investir dans les réflexions portées par la SFSP. La SFSP a d'ailleurs démarré lors du mandat précédent un chantier de « Mobilisation de jeunes professionnels » dans lequel le CLISP a commencé à s'impliquer.

6.5 Collaboration avec l'EHESP

Dans la continuité des travaux du mandat précédent, le CLISP a poursuivi sa collaboration avec l'EHESP (Ecole des hautes études en santé publique), notamment concernant la **construction de l'option Administration de la santé**. Cette option prévoit en effet une formation spécifique, en son sein, au cours du DES. Il s'agit d'une année supplémentaire dans le cursus, coordonnée par l'EHESP, alternant entre périodes de stage et cours à l'école, à Rennes.

Au cours de ce mandat, la promotion 2020-2021, première promotion pour l'option, a débuté sa formation en novembre 2020, qui va s'achever fin octobre 2021. Une nouvelle promotion de quatre internes a également été sélectionnée en juin 2021 et devrait débuter sa formation en novembre 2022. Le CLISP continuera de participer, avec l'EHESP, à l'amélioration de cette option, par les attentes qui lui sont remontées d'ISP intéressés, ou des retours qui lui sont faits par les internes de l'option. Le CLISP promeut également à de nombreuses occasions cette option auprès des ISP.

6.6 Collaboration avec les médecins inspecteurs de santé publique

Le CLISP a poursuivi sa participation aux **groupes de réflexion menés par le ministère des Solidarités et de la Santé**, en lien avec les syndicats représentant les MISP (médecins inspecteurs de santé publique) et notamment le SMISP (Syndicat des MISP), ainsi que l'AMISP (Association des MISP). Ces groupes de travail portent notamment sur la réforme du statut de MISP.

6.7 Relations avec EuroNet MRPH

EuroNet MRPH (European Network of Medical Residents in Public Health) est le réseau européen des internes de santé publique, créé en 2011. Le CLISP en est un des membres fondateurs, et adhérent. En 2020-2021, les internes faisant leur internat en France prennent une part active dans l'association et occupent 3 postes du bureau européen sur 8 (vice-président, trésorier et responsable des stages). Par ailleurs, le bureau du CLISP s'est réuni avec la commission française et le bureau européen le 28 mars

2021. EuroNet MRPB organise habituellement trois meetings annuels. Cette année, un seul congrès a eu lieu, de façon dématérialisée, le 12 décembre 2020.

Le CLISP a ouvert lors du mandat précédent une **section européenne au sein du bulletin**, avec en premiers contributeurs des internes issus du réseau EuroNet MRPB. Cela permet à la fois de parler de la santé publique dans un pays européen et de mettre en valeur le réseau EuroNet MRPB. Ces contributions sont en français et en anglais.

6.8 Lien avec les anciens internes de santé publique

Des échanges réguliers ont eu lieu entre le CLISP, l'AISP (Alumni de l'internat de santé publique) et le SNSP (Syndicat national des médecins spécialistes de santé publique). La principale collaboration concernait les **réflexions autour de la refondation de la santé publique** (ex-«Séguir de la santé publique»).

7 PARTENARIATS

Le CLISP développe ses partenariats de façon continue afin d'assurer son fonctionnement et la réalisation de ses actions. **L'ensemble des 5 partenariats existants ont été maintenus malgré la crise sanitaire :**

- Santé publique France ;
- Direction Générale de la Santé ;
- MACSF ;
- La Médicale ;
- Groupe Pasteur Mutualité (GPM).

8 AUTRES TRAVAUX

8.1 Enquêtes du CLISP

Lors de la mandature, trois enquêtes ont été poursuivies ou entreprises par le CLISP :

- une enquête, débutée en 2020, sur les **enseignements de DES** dans les subdivisions, régions et inter-régions ;
- une consultation des internes de santé publique sur la **maquette** de la réforme de 3e cycle, avec des propositions de changement à porter auprès de nos tutelles ;
- une enquête sur les **entrées et sorties dans l'internat de santé publique**, notamment pour cause de changement entrant ou sortant de spécialité.

8.2 Ressources en santé publique

La banque documentaire du site a été **enrichie avec plus de 100 ressources**. Les ressources proposées sont majoritairement des livres de santé publique, balayant un large spectre de domaines (économie, politique, promotion de la santé, épidémiologie, santé internationale, etc.). On retrouve également

des rapports d'institutions, formations en ligne, vidéos, etc. Elles sont issues des soumissions de documents par des utilisateurs ou des ressources compilées par membres du CLISP mobilisés sur ce sujet.



Collège de liaison des internes de santé publique
17 rue du Fer à Moulin, 75005 Paris

Association loi 1901 depuis 1988



contact@clisp.fr



clisp.fr



fb.com/CLISPfr



[@CLISPfr](https://twitter.com/CLISPfr)



[@CLISPfr](https://www.instagram.com/CLISPfr)



company/clisp